



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1922

Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé municipal au profit de l'association Cuivres Diffusion, pour la mise à disposition à titre gratuit d'un local sis 25 rue Roger Radisson à Lyon 5e - EI 05055 - 2022-2024

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1922 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE MUNICIPAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CUIVRES DIFFUSION, POUR LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL SIS 25 RUE ROGER RADISSON A LYON 5E - EI 05055 - 2022-2024 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de locaux relevant de son domaine privé, sis 25, rue Roger Radisson à Lyon 5^{ème}. Une partie de ces locaux est mise à disposition à titre gratuit de l'association Cuivres Diffusion dans le cadre d'une convention qui arrive à échéance le 11 juillet 2022.

L'association Cuivres Diffusion est gestionnaire de l'ensemble Odyssée, ensemble contemporain composé de quatre cuivres et un percussionniste.

Créé en 1986, l'ensemble a pour mission de créer des ponts entre les musiques savantes et les musiques populaires, en élaborant des spectacles musicaux exigeants et accessibles à tous.

Depuis plus de 30 ans et plus de 1800 représentations, la musique est théâtralisée et spatialisée grâce à la mise en scène des musiciens et de leurs instruments.

Pour chacune de ses créations, l'ensemble collabore avec un nouvel artiste (metteur en scène, chorégraphe, vidéaste,...).

Les musiciens poursuivent leur travail de transcription ou de commande à des compositeurs mais s'orientent aussi vers la composition afin d'enrichir le répertoire des ensembles cuivres et percussions.

Cette saison, l'ensemble participait aux Invites de Villeurbanne, le spectacle *les frères Choum* poursuit l'aventure en région et le nouveau spectacle *La Grande Iliade*, spectacle participatif avec musiciens amateurs, scolaires et associations, se met en place.

Devant l'intérêt du travail de cette association, soutenue par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Ville de Lyon, et afin de leur permettre de poursuivre leur mission dans de bonnes conditions, la Ville de Lyon souhaite renouveler la convention de mise à disposition de ces locaux, dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit d'une durée de quatre années.

Pour votre information, la valeur locative annuelle est estimée à 6 694 euros, les dépenses liées aux fluides étant à la charge de l'association.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La convention d'occupation à titre gratuit de locaux sis 25 rue Radisson à Lyon 5^{ème}, établie au profit de l'association Cuivres Diffusion, pour une durée de deux ans à compter de sa signature par la Ville de Lyon, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document afférent.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET